



Declaration de separation avant divorce par consentement mutuel

Par **BART87**, le **27/01/2009** à **19:59**

bonjour... nous voulons entamer une procedure de divorce par consentement mutuel... mais avant toute chose je voudrais vivre ailleurs, je ne veux pas rester à notre domicile; et mon épouse veut y rester. nous sommes d'accord sur ce point. nous sommes d'accord sur le principe de la garde alternée de notre fils. mais quoi qu'il arrive je veux que nous nous engageons mutuellement, elle est d'accord... je ne voudrais pas que mon demenagement soit un jour utilisé comme un abandon de foyer... quelle est la demarche à suivre? auprès de qui?

merci d'avance de me répondre... je suis dépassé